

Activités culturelles et artistiques option conception et mise en œuvre de projets culturels

RNCP3344 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	342
Code(s) ROME	K1802, K1403, L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université du Maine - Le Mans

<http://www.univ-lemans.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel participe à la conception et au montage de projets ainsi qu'à la création de produits culturels. Dans un premier temps, il analyse des besoins et identifie les demandes des publics concernés. Il repère les coopérations éventuelles et évalue les moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires. Il met ensuite ces projets en œuvre sur le terrain et les anime dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire. Il peut également participer au développement d'un support multimédia. Il assure aussi le suivi administratif, technique et financier du projet. Il évalue régulièrement les actions et adapte les projets en fonction du résultat.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce le métier de chargé d'action culturelle dans les collectivités territoriales, les centres culturels et les associations, de chargé de programmation d'établissement culturel territorial, de gestionnaire de produits culturels (festivals, expositions, musées), de collaborateur d'un directeur de théâtre, de cinéma ou d'animateur de politique culturelle dans une entreprise privée, publique ou une collectivité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-lemans.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3344/>